

## COMMUNE DE CORNAUX

L'enquête publique est ouverte du **01.09.2023** au **02.10.2023**

Publication FAO n° 35

<b>Dossier SATAC n° :</b>	116887
<b>Parcelle(s), coordonnées:</b>	3064 et 3156 – Cornaux : 1209834/2568228
<b>Situation:</b>	Le Clos – Clos St-Pierre 4 & 6
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Création d'un cabinet de santé
<b>Requérant(s):</b>	Commune de et à, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux
<b>Auteur(s) des plans:</b>	Atelier Oppliger Sàrl, Rue des Esserts 10, 2053 Cernier
<b>Demande de permis de construire:</b>	Sanction définitive
<b>Affectation de la zone:</b>	Zone du site bâti protégé/Entrée en vigueur le 20.12.1999 – Zone d'utilité publique/Entrée en vigueur le 20.12.1999
<b>Autorisation(s) spéciale(s):</b>	Art. 12.01.03 RAC (affectation) : Art. 2.6 RCC (tabatières)
<b>Particularités:</b>	Bâtiment de catégorie 2 selon plan de site
<b>Pose de perches gabarits :</b>	oui

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

**Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.**

Cornaux, le 1<sup>er</sup> septembre 2023

CONSEIL COMMUNAL